



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : violaine.demaret@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 mars 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : CC Pays de Forcalquier Montagne de Lure ;
CC Haute-Provence Pays de Banon

Si protocole de préfiguration : date de signature : 2021-05-29

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Prefecture
- nom : CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure, SIREN : 240400440, nature : CC
- nom : CC Haute-Provence-Pays de Banon, SIREN : 200071025, nature : CC
- ANCT
- ANAH
- Banque des territoires
- ADEME
- Agence de l'eau
- CEREMA
- CCI
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- Chambre d'agriculture

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat d'avenir 2021-2027
- CPER



- CRET
- CDST
- OPAH
- FEDER
- CIMA
- POIA
- Convention interrégionale du Massif des Alpes
- Espaces Valléens
- Charte forestière de territoire Montagne de Lure
- LEADER
- Schéma de développement économique
- ORT
- PIG

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- France services
- Petites villes de demain
- Territoires d'industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Orientation 1 : accompagner le développement économique du territoire, en particulier la filière senteurs saveurs dans le respect de l'environnement
- Orientation 2 : conforter l'atout que constitue la filière touristique en structurant une offre correspondant aux nouvelles attentes (slow tourisme..)
- Orientation 3 : accompagner la transformation du modèle agricole local
- Orientation 4 : encourager la production d'énergies renouvelables dans le respect des enjeux environnementaux, paysagers et architecturaux avec la volonté que la richesse générée reste dans le territoire tout en réduisant les gachis énergétiques
- Orientation 5 : constituer des "Territoires zéro déchets"
- Orientation 6 : Mieux préserver la ressource en eau
- Orientation 7: réhabiliter le bâti et promouvoir le développement de l'habitat tout en préservant les paysages et la qualité du patrimoine architectural
- Orientation 8 : développer des services à la population, en particulier dans le secteur de la mobilité, dans une logique d'utilisation raisonnée des espaces naturels, agricoles et forestiers

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : -

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Emploi et Insertion
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Circuits courts agricoles
- Production d'énergies renouvelables
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Extension urbaine maîtrisée
- Accès à un logement de qualité
- Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge...
- Santé et soins
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Transports en commun

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 82

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 60

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Prefecture
- nom : CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure, SIREN : 240400440, nature : CC
- nom : CC Haute-Provence-Pays de Banon, SIREN : 200071025, nature : CC
- ANCT
- ANAH
- Banque des territoires

- ADEME
- Agence de l'eau
- CEREMA
- CCI
- Chambre des Metiers et de l'Artisanat
- Chambre d'agriculture

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- comité de suivi

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : -

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : -

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : -

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : -

Mobilisation de l'ingénierie locale : -

Mobilisation d'une ingénierie externe :

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : -€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses
d'investissement : 68.02M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales
et leurs établissements publics : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses
opérateurs Plan de relance : 5.91M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses
opérateurs hors plan de relance : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : -€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : -€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : -
€